1 TERRITOIRE

ÉDITION 2026

7 COMMUNES

31 ÉLUS



JOURNAL DE LOIRE SEMÈNE – N°1

Loire Semène
COMMUNAUTÉ



ÉDITO

Frédéric Girodet,
Président de la Communauté de Communes

Une nouvelle mandature s'ouvre et avec elle son lot de projets, d'ambitions et d'aspirations pour notre territoire

Le destin de nos sept communes est lié au travers de compétences fortes et essentielles telles que le développement économique, la lutte contre les inondations, la protection des milieux aquatiques, l'enfance et la jeunesse, la culture, etc. J'ai le sentiment qu'en ce début de mandat les élus ont la volonté sincère de travailler ensemble, dans un esprit constructif et apaisé, marquant ainsi une rupture nette avec la précédente mandature.

C'est donc sous de bons auspices, avec une ambiance de travail constructive, que vos élus conçoivent le plan de mandat, véritable feuille de route pour les 6 prochaines années. Ce travail collectif constitue un projet de territoire, synthétise les actions souhaitées en fonctionnement, au niveau des services, du quotidien, mais également met en perspective un plan pluriannuel d'investissement utile pour les habitants au quotidien et stratégique pour assurer le dynamisme de notre territoire.
La bonne gestion effectuée lors des mandats précédents se traduit par un endettement très limité et une capacité d'autofinancement conséquente obtenue grâce à des choix budgétaires combinant la maîtrise des charges et la bonne utilisation des deniers publics.

Un contexte national incertain et inquiétant
Cette perspective que nous bâtissons devra cependant prendre en compte la diminution brutale des dotations d'un État incapable de faire les choix stratégiques que nous avons su faire au niveau de nos communes et de notre communauté de communes.

L'environnement politiques économique et social dans lequel nous nous trouvons rend la tâche des décideurs encore plus compliqué aujourd'hui. Nous devrons faire preuve de détermination et d'un sang-froid redoutable face à l'instabilité politique qui règne, résultant d'une gestion catastrophique qui a duré 10 ans, laissant un pays ruiné, fracturé, sans autorité et surtout sans espérance.
Le cumul des normes excessives, des lois scélérates dictées par des minorités, l'asphyxie économique causé par la bureaucratie administrative, la dette publique et pire encore un séparatisme décomplexé exprimé tant dans la rue qu'en politique finissent par nous mener au chaos.
Si cette période troublée nourrie légitimement nos inquiétudes, elle ne saurait en aucun cas paralyser notre action. Bien au contraire : c'est par la force de l'initiative locale et la boussole du bon sens que nous pourrons inverser la tendance.

Un territoire qui travaille sur les défis de l'avenir
Nous ne pourrons donc compter que sur nous-mêmes, en étant conscients des défis à relever dans les prochaines années : une meilleure organisation au niveau de l'eau potable et de l'assainissement pour plus d'efficacité, demeurer grâce à nos services un territoire attractif en déjouant une démographie inquiétante, permettre à nos entreprises de se développer pour créer les richesses et l'emploi de demain.



SOMMAIRE

01 7 COMMUNES, 1 TERRITOIRE — p.04-05
- Chiffres clés
- Paroles des maires

02 L'ORGANISATION — p. 06-07
- Les élections
- Qui prend les décisions ?

03 UNE NOUVELLE ÉQUIPE — p. 08-09
- Le conseil communautaire
- Le bureau communautaire

04 LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES INTERVIENT — p. 10-11
- Des champs d'action
- Une gestion du quotidien

05 PROJETS EN COURS — p. 12-13
- On vous emmène
- Ici ça bouge
- Le décryptage

06 LES GRANDS ENJEUX DU TERRITOIRE — p. 14-15
- Plan de mandat 2026-2032

7 COMMUNES, 1 COMM

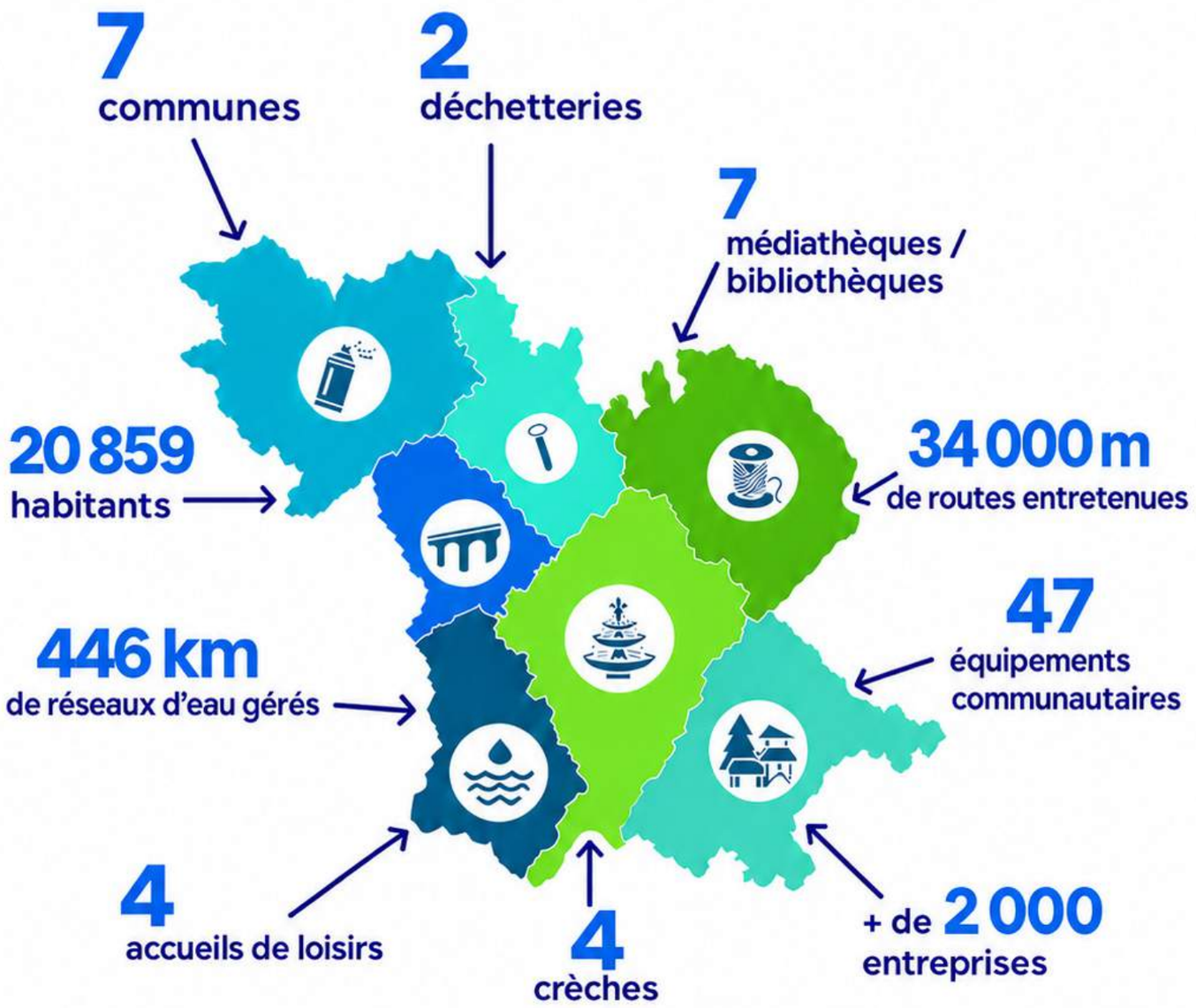

7 communes, un territoire, une identité commune

Riches de leurs particularités et de leurs atouts,
nos communes partagent une même ambition : faire vivre
et grandir un territoire dynamique, solidaire et proche de ses habitants.

IUNAUTÉ DE COMMUNES



LAURENT ROUSSET, MAIRE D'AUREC-SUR-LOIRE

«Le territoire bénéficie d'un cadre de vie privilégié, alliant richesse naturelle, patrimoine et dynamisme local. Il s'appuie sur la complémentarité de ses communes, la diversité de son tissu économique, la vitalité de ses commerces et de ses associations, ainsi que sur des équipements et des services qui contribuent à son attractivité.»



BRUNO MARCON, MAIRE DE LA SÉAUVE-SUR-SEMÈNE

«La RN 88 est la colonne vertébrale du département et permet un véritable développement économique. C'est aussi bénéficier des avantages de la ville mais à la campagne avec des valeurs qui restent rurales, pour peu qu'elles continuent d'être préservées et entretenues.»



DAVID RABEYRIN, MAIRE DE PONT-SALOMON

«Notre territoire a la chance d'être traversé par l'autoroute, un atout important pour notre économie ce qui contribue à préserver la qualité de vie que nous apprécions tous. Nous vivons dans des communes où la proximité humaine est encore bien réelle : les habitants se connaissent, s'entraident et partagent un état d'esprit qui fait partie de notre identité.»



EMMANUEL SALGADO, MAIRE DE SAINT-DIDIER-EN-VELAY

«Ici, on a la chance de profiter d'un cadre de vie de qualité, entre nature, tranquillité, chemins de randonnée et parcours vélo. Pour autant, on ne vit pas dans un territoire isolé : on trouve des services, des commerces, des entreprises et de l'emploi. C'est un territoire dynamique, bien situé, proche des grands axes tout en conservant son environnement naturel. C'est cet équilibre qui fait sa force.»



BENOIT DUPUIS, MAIRE DE SAINT-FERRÉOL-D'AUROURE

«On a la chance de vivre sur un territoire dynamique, où il fait bon vivre et où la nature est encore bien présente. On reste un territoire rural, avec un monde agricole qui fait partie de notre identité. Nos communes sont à taille humaine, ça permet de rester proches des habitants et de garder du lien. Notre situation géographique est un vrai atout.»



FRÉDÉRIC GIRODET, MAIRE DE SAINT-JUST-MALMONT

«La situation géographique de Loire Semène, aux portes de la Haute-Loire et à deux pas d'une métropole constitue un atout stratégique indéniable mais fragile. Il est de notre responsabilité de préserver notre tranquilité et notre qualité de vie, tout en favorisant le développement et les initiatives locales.»



YVES BOMPUIS, MAIRE DE SAINT-VICTOR-MALESCOURS

«L'atout principal du territoire, c'est sa qualité de vie : entouré par la nature tout en restant proche de la ville et des services. C'est aussi compter de nombreux bénévoles qui s'investissent au quotidien dans un tissu associatif riche. Les associations créent du lien entre les habitants, proposent des animations tout au long de l'année et participent pleinement au dynamisme de nos communes.»



Comment ça se passe les élections communautaires ?



1 LES ÉLECTIONS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES

Lors des élections municipales, certains conseillers municipaux sont fléchés pour devenir conseillers communautaires. Leur nombre dépend de la taille des communes.

2 LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Après les élections municipales, les 31* conseillers communautaires, représentant les sept communes de Loire Semène, se réunissent pour la première fois afin d'élire le ou la Président(e) de la Communauté de communes.
Cette élection se déroule à bulletin secret, en trois tours maximum.

1. Les 31 conseillers communautaires se réunissent.
2. Ils votent à bulletin secret, à 3 tours maximum, pour élire le ou la Président(e).
3. Le ou la Président(e) est désigné(e).

Frédéric Girodet a été réélu à la tête de l'intercommunalité pour un troisième mandat avec 26 voix et 5 bulletins blancs.

3 LA SUITE ?

Une fois élu le Président propose le nombre de Vice-Présidents et la composition du Bureau communautaire. Le Conseil communautaire se prononce alors sur ces propositions, conformément aux règles de vote en vigueur.
Il a été voté à l'unanimité la composition du bureau avec 6 vices-présidents et 2 conseillers délégués.

*31 conseillers communautaires et 1 siège vacant.

À retenir ! Le Président de la Communauté de communes est élu par les conseillers communautaires, qui sont eux-mêmes issus des élections municipales.

QUI PREND LES DÉCISIONS ?

Une organisation au service du territoire



UNE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ? ON VOUS EXPLIQUE

La communauté de communes est un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) qui regroupe plusieurs communes pour mener ensemble des projets et gérer des services d'intérêt commun : développement économique, mobilité, environnement, solidarité, aménagement du territoire, culture, etc.

Elle permet aux communes de mutualiser leurs moyens, de porter des projets à une échelle plus large et de répondre plus efficacement aux besoins des habitants.

Ses objectifs :

- **Mutualiser** les moyens
- **Porter des projets** communs
- **Améliorer le cadre de vie** des habitants
- **Développer un territoire** attractif

Comment sont prises les décisions ?

Le Conseil communautaire définit les grandes orientations du territoire et prend les décisions majeures. Il délègue certaines décisions au Bureau communautaire, tandis que le Président veille à leur mise en œuvre.

1 Le conseil communautaire



L'instance des grandes décisions

- Composé de 31 conseillers communautaires représentant les sept communes.
- Prend les décisions les plus importantes et définit les grandes orientations du territoire.
- Délègue certaines décisions au Bureau communautaire et au Président.

2 Le bureau communautaire



Une instance exécutive et stratégique

- Composé du Président, des Vice-Présidents et de deux conseillers délégués.
- Participe au pilotage et au suivi des projets de la Communauté de communes.
- Prend certaines décisions par délégation du Conseil communautaire.

3 Le Président



Décisionnaire opérationel

- Prépare et exécute les décisions du Conseil communautaire et du Bureau communautaire.
- Fixe l'ordre du jour des réunions du Conseil communautaire et du Bureau communautaire.
- Dirige les services et représente la Communauté de communes.

Les délégations de décision

Les types de décisions pouvant être prises par le Président et le Bureau sont définis par le conseil communautaire par une "délibération de délégation".

C'est un document public que vous pouvez consulter sur notre site internet.

Scannez ici

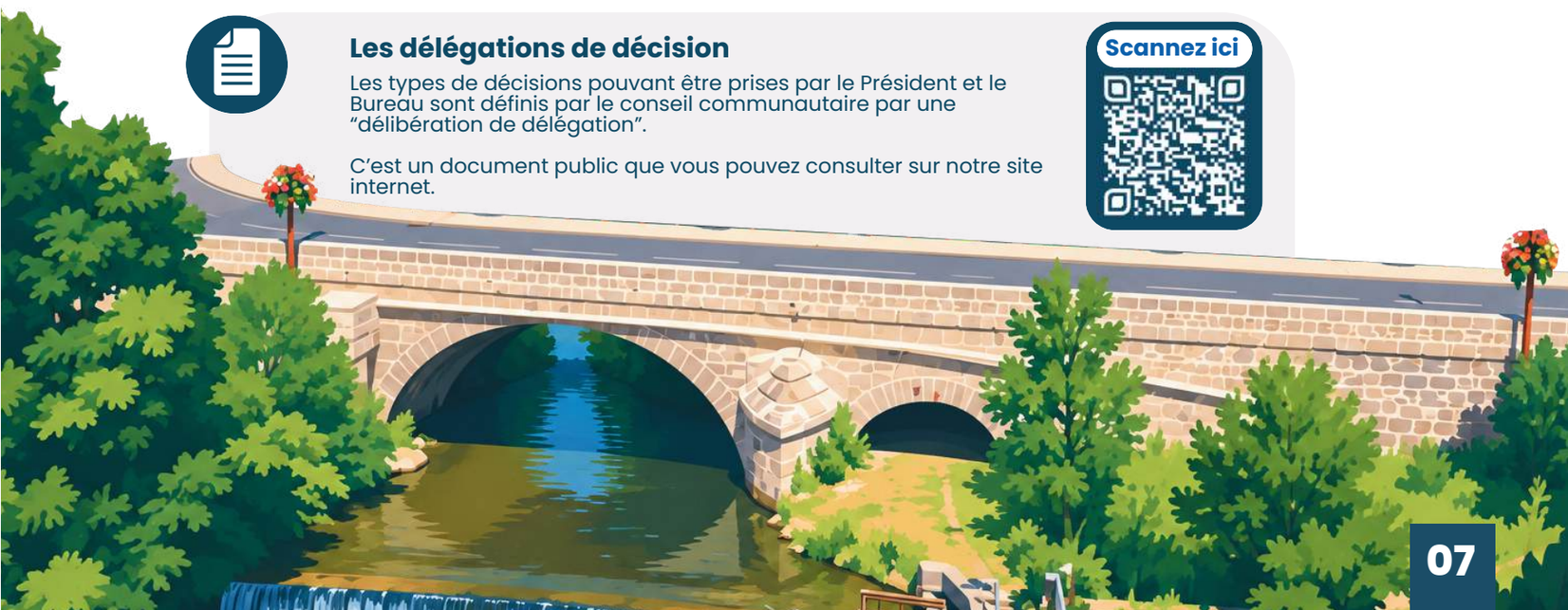

LES ÉLUS :
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le Conseil communautaire réunit 32 élus issus des conseils municipaux des 7 communes du territoire, parmi lesquels figurent les membres du Bureau communautaire. Chaque commune dispose d'un nombre de représentants déterminé en fonction de sa population. Principale instance de décision de la Communauté de communes, le Conseil communautaire débat et vote les délibérations qui définissent les grandes orientations, les projets et les actions menées au service des habitants.

Aurec-sur-loire


Laurent Rousset


Pauline Granger


Sébastien Arnaud


Joëlle Gomez


Bernard Bourgie


Valérie Pouyet

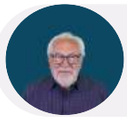
Claude Vial


Yvon Valeyre


Sophie Navarro-Ott

La Séauve-sur-Semène


Bruno Marcon


Christine Sandron

Pont-Salomon


Daniel Durieux


Sylvie Fratti


David Rabeyrin



Saint-Didier-en-Velay


Emmanuel Salgado

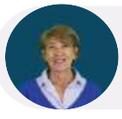
Monique Reynaud


Bruno Dufaure de citres

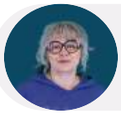
Armelle Monteux

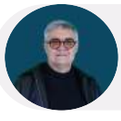
Sylvie Marcoux

Saint-Ferréol-d'Auroure

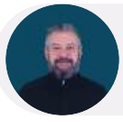
Benoît Dupuis

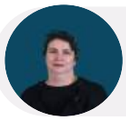
Isabelle Villard


Denis Lair

1 siège vacant

Saint-Just-Malmont


Frédéric Girodet


Yannick Bergeron


Joël Mirandon


Christine Bonnefoy


Patrick Chevalier


Pamela Marodon

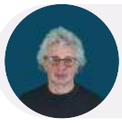
Jean-Paul Marssardier

Saint-Victor-Malescours


Yves Bompuis


Élisabeth Royon

LES ÉLUS COMMUNAUTAIRES : LE BUREAU

Le Bureau communautaire de Loire Semène est composé du Président, des Vice-Présidents et de conseillers délégués.

Véritable instance de réflexion et d'orientation stratégique, le Bureau communautaire prépare les sujets soumis au Conseil communautaire. Il constitue un espace privilégié de dialogue et d'échanges, où chacun peut s'exprimer librement, partager ses idées et confronter les points de vue. Cette liberté de parole favorise une réflexion collective et permet d'agir au quotidien au service du territoire et de ses habitants.



Frédéric GIRODET
Président

Administration générale et communication

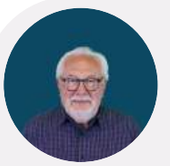

Claude VIAL
1er Vice-Président

Développement économique et tourisme



Daniel DURIEUX
2ème Vice-Président

Finances

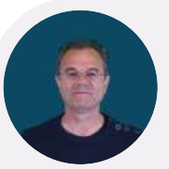

Denis LAIR
3ème Vice-Président

Cycle de l'eau

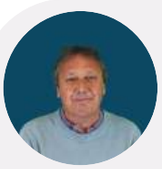

Emmanuel SALGADO
4ème Vice-Président

Aménagement du territoire, environnement et habitat



Bruno MARCON
5ème Vice-Président

Bâtiment, voiries et SIG



Élisabeth ROYON
6ème Vice-Présidente

Services à la population

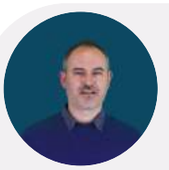

Sébastien ARNAUD
Conseiller délégué

Cycle de l'eau



Christine BONNEFOY
Conseillère déléguée

Services à la population



LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES INTERVIENT

LES CHAMPS D'ACTION

Assurer les services essentiels au plus près des habitants !



Grandir et s'épanouir

Des services pour accompagner les enfants et les familles au quotidien.

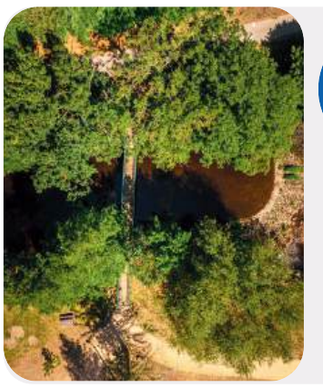

Préserver notre environnement

Gestion des déchets, de l'eau et protection des ressources naturelles.



Se cultiver et bouger

Des équipements sportifs et culturels accessibles aux habitants.

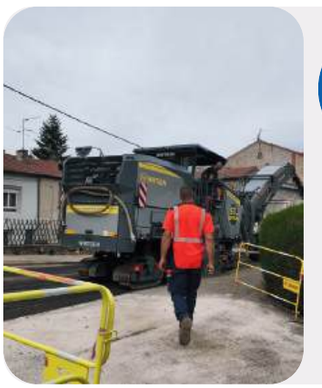

Améliorer le cadre de vie

Entretien des voiries et aménagement du territoire.



Mieux habiter

Des dispositifs pour accompagner la rénovation et l'amélioration des logements.



Faire vivre l'économie locale

Développement économique et touristique en accompagnement des entreprises.



Gérer l'eau et l'assainissement

Des services pour garantir une eau de qualité, assurer le traitement des eaux usées et préserver la ressource.

UNE NOUVELLE ÉQUIPE AU TRAVAIL

UNE GESTION DU QUOTIDIEN

Parce que le quotidien n'attend pas, élus et techniciens ont assuré la continuité du service public.

Les centres de loisirs

Des vacances riches d'expériences !

Cet été, la Communauté de communes a accueilli les enfants dans ses trois centres de loisirs : Les Galarés à Saint-Didier-en-Velay, Pierre Royon à Saint-Just-Malmont et L'Ilojeux à Aurec-sur-Loire.

Au programme : activités créatives, sportives, découvertes, journées inter-centres et séjours pour apprendre, s'amuser et grandir ensemble.

492 enfants inscrits cet été

55 enfants accueillis en moyenne /jour et /centre

115 enfants partis en camps



Le périscolaire

Une rentrée bien organisée !

Chaque jour, la Communauté de communes accueille les enfants avant et après l'école dans le cadre du périscolaire.
Un service essentiel pour accompagner les familles et permettre aux parents de concilier vie professionnelle et vie familiale.

- **Un accueil adapté aux horaires des familles**
- **Des équipes formées et à l'écoute**
- **Des activités variées pour bien grandir**
- **Un service sur l'ensemble des communes**



Les voiries communautaires

Des routes plus sûres et plus durables !

La Communauté de communes entretient les voiries structurantes pour le territoire et les voiries de zones industrielles. Ce sont les voiries dites "communautaires".

Un exemple concret : des travaux de réfection ont eu lieu sur le secteur de la Route Nationale de Saint-Just-Malmont, du 21 septembre au 2 octobre 2026.

- **Des routes plus sûres**
- **Un meilleur confort de circulation**
- **Un entretien durable du territoire**



Habitat

Des aides pour rénover votre logement !

La communauté de communes continue d'accompagner les particuliers et bailleurs qui souhaitent rénover leur logement.
Vous avez un projet ? Contactez ou prenez rendez-vous gratuitement avec SOLIHA, une association mandatée par Loire semène pour vous accompagner dans vos démarches pour des aides :
- Jusqu'à 59 000€ pour des travaux d'envergure,
- Jusqu'à 40 000€ d'aides pour les propriétaires bailleurs par logement destiné à la location,
- Jusqu'à 5 000€ d'aide pour votre façade.

Renseignements : **04 71 75 69 50**

2027 : dernière année pour bénéficier des aides !



+1 000

VISITEURS DEPUIS SON OUVERTURE LE 6 MAI 2026

2

PARCOURS : EXPERT ET FAMILLE

12

POINTS D'INTERPRÉTATIONS

ON VOUS EMMÈNE

L'USINE IDÉALE :
LE PATRIMOINE INDUSTRIEL DE PONT-SALOMON REPREND VIE !

Ouverte au public depuis le 6 mai 2026 et inaugurée le 18 septembre, l'Usine Idéale propose un nouveau parcours immersif, entre histoire sociale et industrielle, pour découvrir le patrimoine de Pont-Salomon.

Grâce à la réalité augmentée, aux reconstitutions 3D et aux outils numériques, les visiteurs plongent dans le passé de cette ancienne cité industrielle.

- **Un patrimoine industriel valorisé**
- **Une expérience immersive et innovante**
- **Un nouvel atout touristique pour le territoire**

RÉSERVATIONS ET INFOS, JUSTE ICI >

SUIVEZ-NOUS SUR INSTAGRAM >

SUIVEZ-NOUS SUR FACEBOOK >

ICI ÇA BOUGE

Après l'aménagement des berges de Pont-Salomon, la renaturation du Sambalou et l'inauguration de la salle d'escalade, deux nouveaux projets viendront enrichir les équipements touristiques du territoire :

- L'aménagement de l'espace Régis Vidal à Saint-Didier-en-Velay, situé entre l'étang de pêche et la piscine communale, verra le jour au printemps 2027. Il comprendra une piste de pumptrack pour les vélos et les trottinettes, des jeux pour enfants, des cabanes en bois ainsi que des espaces de détente pour les familles. Afin de remplacer le terrain de basket existant, un terrain de basket 3x3 sera créé en amont de la piscine, à proximité de la piste d'athlétisme.
- La rénovation des gîtes communaux de Saint-Victor-Malescours, aujourd'hui vieillissants, nécessite une réhabilitation d'envergure. Les deux gîtes existants seront fusionnés en un afin de pouvoir accueillir des groupes jusqu'à 12 personnes. Loire Semène accompagne financièrement la commune en prenant en charge la moitié du reste à charge, après déduction des subventions obtenues. La communauté de communes apporte également un accompagnement technique dans la constitution des dossiers de demandes de subventions auprès des différents financeurs.



Plan du projet Régis Vidal

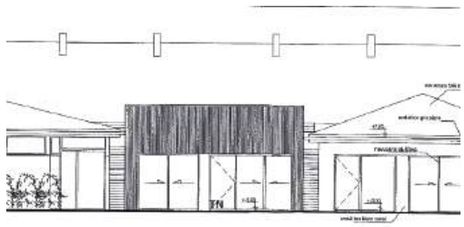

Plan du projet des gîtes de Saint-Victor-Malescours

LE DÉCRYPTAGE

Sur les trois stations de traitement des eaux du territoire, deux sont gérées par la Communauté de communes : la station de La Faye à Aurec-sur-Loire et celle de La Clare à La Séauve-sur-Semène.
La station de La Faye doit être modernisée pour répondre aux normes en vigueur et garantir un service fiable et durable.
Deux scénarios ont été à l'étude :

- Construire une nouvelle station, tout en maintenant l'installation actuelle en fonctionnement pendant les travaux.
- Réhabiliter la station existante, une solution moins coûteuse, mais plus complexe techniquement.

Des études complémentaires ont été menées sur le traitement des eaux et des déchets issus de la filière de traitement.

Et maintenant ? Les élus de la commission Cycle de l'eau ont analysé les deux solutions et ont donné un avis favorable à la construction d'une nouvelle station. Cet avis a été suivi par le bureau communautaire.



LES GRANDS ENJEUX DU TERRITOIRE

Construire l'avenir : un plan de mandat pour 2026-2032

Habitat, économie, eau, environnement, services de proximité, jeunesse… Quels seront les grands défis pour Loire Semène entre 2026 et 2032 ?

Pour répondre aux besoins des habitants et aux attentes des communes, les élus de la Communauté de communes ont engagé une réflexion collective afin de définir les grandes priorités du prochain mandat.

Une démarche collective, de l'écoute à l'action

La construction du plan de mandat se déroule en plusieurs étapes, en associant les élus communautaires et municipaux. Cette concertation a permis de faire émerger une vision commune pour l'avenir du territoire.

1. Réunion de lancement



Première réunion avec le Bureau communautaire pour proposer une méthode de travail et présenter les membres du Bureau au bureau d'études chargé du plan de mandat.

OBJECTIFS

- Lancer la démarche.
- Identifier les premiers grands enjeux du mandat et les orientations stratégiques.

2. Entretiens individuels



Des rendez-vous avec les maires, les vice-présidents et les conseillers délégués pour recueillir leurs attentes, leurs projets et leurs propositions pour le territoire.

OBJECTIF

Permettre à chacun de s'exprimer librement et de réaliser une analyse qualitative, à croiser avec les résultats des questionnaires.

3. Questionnaires aux conseillers



Un questionnaire adressé aux conseillers communautaires et aux conseillers municipaux participant aux commissions pour recueillir leurs avis, leurs attentes et leurs propositions.

96 répondants, soit 70% des conseillers concernés.

OBJECTIF

Recueillir des données quantitatives afin de dégager les grandes tendances et de les confronter aux échanges individuels



4. Conférence des maires



Présentation de la synthèse des réponses aux questionnaires et des entretiens individuels.

5. Séminaire des élus



Participation des élus communautaires et municipaux membres des différentes commissions pour approfondir les enjeux et proposer des actions concrètes.

OBJECTIF

Partager les résultats de la concertation et faire émerger les grandes ambitions pour le territoire.

OBJECTIFS

- Dégager des valeurs communes, internes et externes.
- Définir les grands enjeux du mandat.
- Proposer des actions concrètes.

Deux grandes ambitions et un enjeu transversal

Cette démarche collective a permis de faire émerger deux grandes ambitions pour guider le mandat 2026-2032, accompagnées d'un enjeu transversal qui devra être pris en compte dans l'ensemble des projets.

Cultiver l'ouverture et l'attractivité du territoire

Foncier économique, habitat, mobilité, tourisme et image : ouvrir le territoire Loire Semène sans renier ce qui fait sa qualité de vie.

Prendre soin de nos habitants

Santé, enfance et jeunesse, prise en compte du vieillissement de la population, maintien et développement des services au quotidien, culture et sport : faire de la proximité une priorité.

Adapter le territoire et gérer nos ressources avec sobriété

Eau, risques, énergie, biodiversité, sobriété foncière et préservation des ressources naturelles, matérielles et financières.
Atteindre les ambitions fixées nécessite de prendre en compte les enjeux d'adaptation du territoire.

Des priorités pour concrétiser les ambitions du mandat

Les premiers enjeux du mandat se dessinent, avec une priorité affirmée : développer le foncier économique afin de dégager des financements et des marges de manœuvre pour mener à bien des projets d'envergure.

Ces moyens permettront notamment de :

- Rénover thermiquement les bâtiments communautaires.
- Sécuriser la ressource en eau et lutter contre les inondations.
- Accompagner les communes dans la réalisation de leur projet phare.
- Réserve foncière économique
- Étoffer les équipements dédiés à l'enfance-jeunesse.

Loire Semène COMMUNAUTÉ

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LOIRE SEMÈNE

1 PLACE DE L'ABBAYE, 43140 LA SÉAUVE-SUR-SEMÈNE

SUIVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX :

Facebook :

Instagram :

Linkedin :

Journal communautaire de Loire Semène - N°1 2026
Directeur de la publication
Frédéric GIRODET

Photos, illustrations :
Communauté de Communes Loire Semène, Canva, Chat GPT, White Lazard Studio, Unsplash, Francis Banguet

Coordination – Réalisation - Rédaction :
Service Communication

Impression :
Imprimerie Marcoux
Saint-Just-Malmont

Diffusion
Coup de Pouce à l'Emploi
Dépôt légal
ISSN 1774 - 4326 -
Tirages 10 000 ex.